

Table ronde - Programme

Droit et protection des enfants en ligne

Du 21 au 22 mars 2018, Tunis

Contexte

La pénétration d'Internet dans les foyers, et son corollaire l'essor fulgurant des réseaux sociaux, ont profondément modifié le rapport des citoyens à leur environnement, leurs pairs, au temps et au danger. La population mondiale et plus particulièrement la jeunesse sont très connectées, y compris en Tunisie. Si le caractère ludique et la facilité d'utilisation du cyber espace et des applications séduisent le plus grand nombre d'utilisateurs, force est de rappeler que les risques y afférents sont nombreux. Qu'il s'informe, s'exprime, se divertisse, ou échange des contenus, chaque utilisateur laisse une trace de son passage, autrement dit un ensemble de données personnelles (caractéristiques physiques, intérêts/goûts particuliers, orientations notamment politiques, éléments intimes).

Face à la recrudescence de la cybercriminalité, laquelle est protéiforme et se nourrit des données personnelles, les mineurs sont particulièrement vulnérables. Ils se dévoilent et s'exposent sans prendre toute la mesure du risque qu'ils encourent - l'extorsion en ligne et l'exploitation sexuelle constituant deux menaces principales. Ils peuvent par ailleurs consulter des sites au contenu sensible et choquant (pornographie, violence, usage de stupéfiants, ...).

Une étude menée par Kaspersky Lab ¹ en 2014 a révélé, qu'en dépit de particularités nationales, les sites que les mineurs consultent le plus sont les sites de pornographie et ceux de jeux en ligne. Cette dernière catégorie, si elle semble plus inoffensive, est néanmoins problématique. En effet, le manque de discernement du mineur peut l'entraîner à commettre des actes qui auront des conséquences juridiques quand bien même son jeune âge le place dans une situation d'incapacité au regard de la Loi.

L'un des défis majeurs que les autorités tunisiennes doivent relever est en conséquence celui de la protection des mineurs en ligne. Aussi est-il crucial pour les forces de sécurité et l'ensemble des

¹ « Children online: the security formula », SecureList, Kaspersky Lab, publié le 29 mai 2014.

autres acteurs impliqués de comprendre la nature et l'ampleur de ce phénomène pour mieux y répondre. Renforcer la protection des données à caractère personnel, notamment celles des mineurs, faire de la prévention et de la sensibilisation à leur égard et de leurs parents, est un devoir pour les Etats et concourt au renforcement de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

La table ronde, organisée les 16 et 17 novembre 2017 à la demande de la Présidence de la République, a permis de dresser un aperçu comparatif de plusieurs cadres juridiques internationaux régissant la cybersécurité afin d'en dégager les aspects fondamentaux ainsi que d'identifier les particularités et les défis de la Tunisie dans le domaine de la cybersécurité compte tenu de la conjoncture actuelle. La Présidence souhaite à présent disposer des outils de compréhension pour mieux appréhender le problème de la cybercriminalité visant les mineurs.

Objectifs et méthodologie proposés

La Présidence de la République et DCAF proposent d'organiser une table ronde conjointe de deux jours intitulée : « Droit et protection des enfants en ligne ». Celle-ci aura pour objectif de/d' :

- Poser le problème de la cybercriminalité visant les mineurs ;
- Dresser un aperçu comparatif de nombreux cadres juridiques européens régissant la protection des mineurs dans l'espace cybernétique pour en distinguer les aspects fondamentaux ;
- Identifier les particularités et les défis de la Tunisie dans ce domaine ;
- Contribuer à la réflexion et au débat visant à identifier les actions prioritaires à entreprendre dans un processus de réforme, les acteurs-clés à impliquer et procédures à mettre en place.

Organisation

La table ronde de deux jours aura lieu les 21 et 22 mars 2018, à Tunis, au Mövenpick Hotel de Gammarth.

Participants

La table ronde sera organisée par la Présidence de la République et DCAF avec la participation de représentants issus des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, des Affaires Sociales, des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique et des autres ministères et services concernés par la thématique. Suite à la table ronde, la Présidence de la République et le DCAF prépareront un document de travail comprenant les principales conclusions et recommandations tirées de l'évènement. Ce document sera ensuite soumis à la Présidence de la République.

8h30 - 9h00	<p>Accueil</p>
9h00 - 9h20	<p>Mot de bienvenue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amiral Kamel Akrouf, Premier conseiller à la Sécurité nationale auprès du Président de la République tunisienne - M. Stefan Buchmayer, Chargé de mission, DCAF
9h20 - 10h50	<p>Séance 1 - Notion, portée et évolution de la cybercriminalité visant les mineurs</p> <p>Objectif : Cette première séance vise à présenter les grandes tendances sur l'usage que font d'internet les mineurs ainsi que l'impact du développement technologique sur le spectre de risques en ligne.</p> <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Paul Rikir, Commissaire divisionnaire de la Police Fédérale (Belgique) <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Samuel Comblez, Directeur des Opérations de l'association e-Enfance (France) - Mme Elena Martellozzo, Criminologue et professeur à l'Université de Middlesex (Royaume - Uni) <p>Questions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment définit-on la notion de mineur ? - Quel usage les mineurs ont-ils d'internet et des réseaux sociaux ? Quel est leur degré de compréhension des risques et des implications juridiques liés à l'usage d'internet ? Quelles sont les données sensibles du mineur ? - Quelles sont les traits caractéristiques de la cybercriminalité visant les mineurs ? Existe-t-il un consensus scientifique autour de la notion et de l'étendue de la cybercriminalité visant les mineurs ? Quel est l'état des lieux de la recherche scientifique à cet égard ? - Quelle sont les principales menaces cybernétiques à l'échelle mondiale ? Quelle est notamment l'évolution des méthodes de radicalisation des mineurs par le biais d'internet ?
10h50 - 11h10	<p>Pause - café</p>
11h10 - 13h00	<p>Séance 2 - Cadre légal national et international</p> <p>Objectif : Cette seconde séance a pour but d'énoncer l'ensemble des principales dispositions dans toute législation relative à la cybercriminalité visant les mineurs à l'échelle nationale et également présentes dans les chartes et conventions internationales en la matière.</p> <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Paul Rikir, Commissaire divisionnaire de la Police Fédérale (Belgique) <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Georges Abadjian, Child Protection Officer de l'UNICEF

	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Janice Richardson, Expert auprès du Conseil de l'Europe - Mme Caroline Vallet, Juriste et Assistante à la Cour d'appel d'Orléans (France) <p>Questions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les principes directeurs d'une loi-cadre dans le domaine de la protection des mineurs dans le cyberspace ? - Quels sont les principaux traités et conventions de référence à l'échelle mondiale ? Quel bilan peut être dressé quant à leur efficacité ? - Quels sont les principaux droits du mineur en ligne ? Quelles en sont les limites dans l'exercice de ses droits ? Comment concilier les mesures de nature répressive et le statut de mineur en cas d'infraction de ce dernier ? - Quelles sont les principales mesures visant à identifier, protéger et soutenir les mineurs victimes ? Comment garantir un suivi effectif ?
13h00 - 14h40	Pause - déjeuner
14h40 - 16h10	<p>Séance 3 - Protection des données personnelles des mineurs</p> <p>Objectif : Cette troisième séance vise à présenter les bonnes pratiques dans le contrôle et la protection des données personnelles des mineurs dans le cyberspace.</p> <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Paul Rikir, Commissaire divisionnaire de la Police Fédérale (Belgique) <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Justine Atlan, Directrice générale de l'association e-Enfance (France) - M. Sébastien Fanti, Préposé cantonal à la protection des données du Valais (Suisse) <p>Questions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les bonnes pratiques internationales en matière de collecte, de traitement, d'utilisation et de transfert des données personnelles ? - Quels instruments juridiques nationaux et internationaux régissent le droit à la protection des données personnelles des mineurs ? - Quel rôle une autorité nationale de protection des données personnelles joue-t-elle en cas de restriction du droit à la protection des données personnelles ? Quels sont les critères légaux autorisant ladite restriction ? - Quel est le rôle des fournisseurs d'accès ainsi que des réseaux sociaux dans la collecte et la diffusion de données personnelles appartenant à des mineurs ?
16h10 - 16h30	Pause - café
16h30 - 16h50	Questions et synthèse de la journée

8h30 - 9h00	Accueil
9h00 - 10h30	<p>Séance 4 - Méthodes et instruments d'enquête</p> <p>Objectif : Cette quatrième séance a pour objectif de présenter les principaux outils et moyens d'enquête dont disposent les autorités pour identifier, analyser et lutter efficacement contre les menaces cybernétiques visant les mineurs.</p> <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jean-Paul Rikir, Commissaire divisionnaire de la Police Fédérale (Belgique) <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Sébastien Fanti, Préposé cantonal à la protection des données du Valais (Suisse)- M. Manuel R. Torres, Professeur à l'Université Pablo de Olavide (Espagne) <p>Questions clés</p> <ul style="list-style-type: none">- Quels sont les principaux services au sein des forces de sécurité responsables de la lutte contre la cybercriminalité visant les mineurs ?- Quels sont les principaux moyens de lutte contre les cyber prédateurs ? Quels sont les moyens d'enquête auxquels une unité spécialisée peut recourir (interception des données, blocage administratif de sites à caractère pédopornographique ?)- Quelles sont les difficultés et les défis rencontrés par les forces de sécurité par rapport à la vitesse de l'évolution technologique ? Quelles sont les limites d'ordre technique et normatif auxquelles les unités sont confrontées ? et les limites géographiques ?- Comment établir un plan efficace de prévention de radicalisation des mineurs en ligne ? Quelles sont les principales différences par rapport aux autres types de menaces cybernétiques ?
10h30 - 10h50	Pause - café
10h50 - 12h40	<p>Séance 5 - Coordination nationale et internationale</p> <p>Objectif : Cette cinquième séance introduit les instruments prévus par le législateur dans la coordination intra services et inter services en vue de garantir l'unicité d'analyse et d'action dans la lutte contre les menaces pesant sur la sécurité et l'intégrité physique et psychique des mineurs.</p> <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jean-Paul Rikir, Commissaire divisionnaire de la Police Fédérale (Belgique) <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Souad M'rad El Bekri, Directrice générale de l'Enfance, Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (Tunisie)- Mme Elena Martellozzo, Criminologue et professeur à l'Université de Middlesex (Royaume - Uni)

- Mme Janice Richardson, Expert auprès du Conseil de l'Europe

Questions clés

- Dans quelle mesure la cybersécurité des mineurs est-elle perçue comme une priorité par les autorités nationales et les forces de sécurité ? Est-il nécessaire de disposer d'une stratégie nationale en la matière ? Quels sont les principaux exemples de stratégie ou de plan national sur cette question ?
- Quelles sont les principales caractéristiques de la coopération pénale et policière à l'échelle européenne ? Quels sont les défis que pose la coopération *inter services* dans le domaine spécifique de la lutte contre la pédopornographie ?
- Comment œuvrer à une mutualisation des moyens techniques et humains entre l'ensemble des services concernés ?
- Quels sont les atouts des bases de données conjointes ? Quelle est la marge d'amélioration dans l'alimentation et l'usage desdites bases ?

12h40 - 14h20 Pause - déjeuner

14h20 - 16h20 Séance 6 - Culture de la cybersécurité et sensibilisation

Objectif : Cette sixième et dernière séance vise à donner un aperçu à la fois théorique et pratique de la *culture* de sécurité et de protection des mineurs dans le cyberspace, notamment par le biais d'actions de sensibilisation au profit du public cible et de la société en général.

Modérateur

- M. Jean-Paul Rikir, Commissaire divisionnaire de la Police Fédérale (Belgique)

Intervenants

- Mme Justine Atlan, Directrice générale de l'association e-Enfance (France)
- M. Dominique Boge, Officier de liaison, Dispositif national d'assistance aux victimes de cibermalveillance (France)
- Mme Sofia M'Rad Guerfali, Chef de division, Agence Nationale de la Sécurité Informatique (Tunisie)
- M. Manuel R. Torres, Professeur à l'Université Pablo de Olavide (Espagne)

Questions clés

- Comment le développement et la promotion de la culture de la cybersécurité contribuent-ils au renforcement de l'action des autorités publiques ?
- Comment sensibiliser les mineurs aux dangers qui existent dans le cyberspace ? Quel rôle les médias, les réseaux sociaux, la société civile et le secteur privé peuvent-ils jouer à cet égard ?
- Quel type d'interactions existe-t-il entre le milieu académique et les autorités publiques dans l'analyse des problématiques relatives à la cybercriminalité visant les mineurs ?
- Quelles sont les principales bonnes pratiques et quelle est l'audience cible identifiée ?

16h20 - 16h40 Pause - café

16h40 - 17h00 Débat et clôture de la table ronde

I. M. George Abadjian

M. George Abadjian est diplômé de l'Université de Vienne en droit et sciences politiques. Il cumule plusieurs années d'expérience dans les Organisations Internationales, parmi eux l'OSCE et l'Union Européenne.

A partir de 2014 il s'est joint à l'UNICEF en tant que Child Protection Officer au bureau de pays en Arménie, responsable de programmes par rapport à l'accès des enfants à la justice, ainsi que à la prise en charge alternative des enfants. Après une mission de longue durée au Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, il s'est joint à l'équipe de protection de l'enfance à l'UNICEF Tunisie à partir de novembre 2016.

II. Amiral Kamel Akrouf

L'Amiral Kamel Akrouf est Premier conseiller à la Sécurité nationale auprès du Président de la République tunisienne.

Il a précédemment occupé notamment les postes de Doyen de l'Académie Navale, attaché au sein du cabinet du ministre de la Défense, Directeur général de la sécurité militaire et Attaché militaire auprès de l'ambassade de Tunisie à Abu Dhabi.

Ancien de l'Académie militaire de la Tunisie, il a également poursuivi sa formation à l'Académie navale grecque, au Collège de guerre de la Tunisie et de l'Allemagne ainsi qu'à l'Institut National de la Défense. L'Amiral Akrouf parle le français, l'anglais, le grec et l'allemand.

III. M. Dominique Boge

Le capitaine Dominique Boge est l'officier de liaison du ministère de l'intérieur pour le groupement d'intérêt Public ACYMA (action contre la cybermalveillance).

Il est officier de la Gendarmerie Nationale où il exerce depuis trente ans. Après quinze ans passés sur le terrain dans différentes unités opérationnelles de la gendarmerie, il intègre en 2002 l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'information et de la Communication. Il y exerce les fonctions d'enquêteur dans le domaine de la cybercriminalité et d'expert dans le domaine de l'analyse de supports numériques. En 2010, il intègre le groupe central des mineurs victimes de la DCPJ où ses connaissances techniques et juridiques sont mises à profit dans des enquêtes sensibles liées aux abus dont sont victimes les mineurs. En 2013, il prend le commandement d'une importante unité de gendarmerie départementale dans les Yvelines. Il est choisi en 2017 par la gendarmerie nationale pour être l'officier de liaison du ministère de l'intérieur au sein du GIP ACYMA.

Il est titulaire des diplômes en investigations numériques de la police nationale (Enquêteur spécialisé en criminalité informatique, investigateur en cybercriminalité) et de la gendarmerie nationale (Enquêteur N'Tech). Il est titulaire de formations diplômantes dans le domaine de

l'investigation numérique et a réalisé des expertises judiciaires dans le cadre de ses attributions.

IV. M. Stefan Buchmayer

M. Stefan Buchmayer est le Chargé de mission du Bureau DCAF à Tunis depuis novembre 2016. Il a auparavant occupé différents postes en matière de réforme de la bonne gouvernance et de l'état de droit au sein de l'Organisation pour la Sécurité et Coopération en Europe (OSCE), du Comité international de la Croix Rouge (CICR) et de la Coopération Allemande (GIZ).

M. Buchmayer a également travaillé pendant plusieurs années dans les pays du Caucase du Sud (Arménie, Azerbaïdjan), de l'Asie Centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan) ainsi qu'en Afrique (Burundi, Cote d'Ivoire, Sudan).

M. Buchmayer est diplômé de l'Académie diplomatique à Vienne et titulaire d'un diplôme en langues slaves et orientales et en gestion des finances publiques.

V. M. Samuel Comblez

M. Samuel Comblez est psychologue de l'enfance et de l'adolescence et directeur des opérations de l'Association e-Enfance à Paris.

Il a exercé pendant 12 ans au sein d'un service de pédo-psychiatrie hospitalier avec des mineurs de 3 à 18 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance au sein d'un centre de bilan de santé pour jeunes enfants et également dans un service d'aide à distance en matière de santé pour les adolescents via un dispositif internet et téléphonique.

Sa fonction de psychothérapeute libérale l'a amené à accompagner beaucoup de jeunes patients et leurs parents pour les soutenir et les conseiller dans le cadre de leur fonction éducative.

Il représente le Ministère de la Santé au sein de la commission de classification des films du Centre National du Cinéma (CNC) dépendant du Ministère de la Culture français.

VI. M. Sébastien Fanti

M. Sébastien Fanti est actuellement Préposé à la protection des données et à la transparence du Canton du Valais, dans la confédération helvétique depuis 2014.

Parallèlement, M. Fanti est depuis 2011, associé et vice-président en charge de la normalisation et des relations avec les Gouvernements au sein de Lexing, le premier réseau international d'avocats dédié au droit du numérique et des technologies avancées.

Il est également membre du comité de rédaction de la RDTI (Revue du droit des technologies de l'Information), membre de Section suisse de la Commission internationale des juristes, chargé de cours à l'Université Pierre et Marie Curie, Avocat au Barreau valaisan et Notaire, Membre de la commission des droits de l'homme numérique et privacy au sein de l'Union Internationale des Avocats, ainsi que membre du groupe de travail ayant procédé en collaboration avec l'Office fédéral de la justice à l'évaluation de la législation fédérale en matière de protection des données, évaluation formalisée dans le Rapport du Conseil fédéral

8

sur l'évaluation de la loi fédérale sur la protection des données du 9 décembre 2011. Enfin, M. Fanti est blogueur dans le quotidien suisse le temps.

M. Fanti est titulaire d'une licence en droit utriusque iuris de l'Université de Fribourg (avec mention) obtenue en 1997, du diplôme de Notaire (1999) et du brevet d'Avocat (2000). Il possède également plusieurs certifications en matière de propriété intellectuelle (2008), commerce électronique et propriété intellectuelle (2010), arbitrage et médiation (2010) ; certifications obtenues auprès de l'Académie de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). M. Fanti parle le français, l'allemand, l'anglais et l'italien.

VIII. Mme Elena Martellozzo

Mme Martellozzo est criminologue à l'Université Middlesex de Londres. La recherche d'Elena porte sur l'exploration du comportement des enfants et des jeunes en ligne, l'analyse du toilettage sexuel et la pratique de la police dans le domaine de l'abus sexuel des enfants. Dans le cadre d'un partenariat novateur et collaboratif entre la police opérationnelle et la recherche universitaire, la première du genre, Elena s'est intégrée à l'Unité de pédophilie et de haute technologie de la police métropolitaine de Londres (2003-2009). Plus récemment (2016), elle a codirigé un travail de recherche au nom de la Société nationale pour la prévention de la cruauté envers les enfants (NSPCC) et du Bureau du Commissaire aux enfants (OCC) sur l'impact de la pornographie en ligne, sur les jeunes.

Actuellement, Mme Martellozzo co-dirige un projet de recherche pour l'Internet Watch Foundation, évaluant les indicateurs de performance clés et les résultats souhaités dans la protection du cyberspace contre les contenus illégaux par l'Internet Watch Foundation (IWF). Elena est l'auteur de « Online Child Sexual Abuse » (l'abus sexuel des enfants en ligne) (2012), et co-auteur de « Cybercrime and Its Victims » (La cybercriminalité et ses victimes) (2017).

VII. Mme Janice Richardson

Conseiller international et directeur de projet dans les domaines de l'alphabétisation, de la protection des droits de l'enfance et du bien-être des jeunes en ligne, Mme Janice Richardson est également auteur de plusieurs livres et publications pour enfants et adultes et conférencier sur ces thèmes. L'architecte de la Journée « Safer Internet » (en 2003), un événement célébré chaque année par plus de 50 millions de personnes dans une centaine de pays à travers le monde, elle était pendant une décennie responsable pour le développement et la coordination du réseau « Safer Internet » de la Commission européenne (CE). En 2014-2016, Janice a mis en place et dirigé le réseau ENABLE (European Network Against Bullying in Learning and Leisure Environments), un projet co-financé par la CE et qui cherche à développer chez les jeunes de 11 à 14 ans les compétences socio-émotionnelles dans la lutte contre le harcèlement à l'école et en ligne.

Elle est actuellement consultante auprès de Telefono Azzurro (Italy), Membre du Conseil consultatif sur la sécurité de Facebook, experte auprès de l'UNICEF, et effectue des missions pour le Conseil de l'Europe. Son objectif : promouvoir le bien-être des jeunes dans les environnements en et hors ligne.

VIII. M. Jean-Paul Rikir

Le Commissaire divisionnaire Jean-Paul Rikir est actuellement l'officier de liaison de la Police Fédérale auprès de la Régie des Bâtiments du ministère belge de l'Intérieur et de la Sécurité. Entré à l'Ecole Royale Militaire en 1977, le Lieutenant-Colonel Rikir, devenu Commissaire divisionnaire à l'issue de la réforme des services de police en 2001, a derrière lui une longue carrière riche d'expériences au sein d'unités tant opérationnelles que d'état-major au sein de la Gendarmerie puis de la Police Fédérale belge. En 2005, il entame une carrière internationale qui le conduira dans une mission de police de l'Union européenne en Palestine (EUPOL COPPS) et se poursuivra ensuite en République Démocratique du Congo où il restera six ans, assumant successivement les fonctions de Deputy puis de Chef de Mission de la mission de police de l'Union européenne EUPOL RD Congo, chargée de l'appui à la réforme de la police nationale Congolaise. Il continuera à travailler dans le secteur de la réforme de la sécurité en République Démocratique du Congo au profit de la coopération britannique DFID avant de finalement rejoindre l'équipe du DCAF Tunis en qualité de Senior Programme Manager de 2015 à 2017.

Le Commissaire divisionnaire Rikir est titulaire d'un Master en Criminologie de l'Université de Liège (Belgique) et parle le français, le néerlandais, l'anglais et le lingala.

IX. M. Manuel R. Torres Soriano

M. Manuel R. Torres Soriano est docteur et Maître de Conférences en Sciences Politiques à l'Université Pablo de Olavide de Seville (Espagne) et Directeur du Programme d'Analyse du Terrorisme Djihadiste, Insurrections et Mouvements Radicaux, de cette Université. Il enseigne un cours intitulé "Cyberguerre et Gestion d'Information Stratégique" au Mastère d'Etudes Stratégiques et Sécurité Internationale (Université de Grenade) et "Cyber-renseignement" au programme de troisième cycle sur le Renseignement auprès de l'Université Nationale d'Education à Distance – UNED.

Il a été Professeur-invité aux Universités de Stanford, Johns Hopkins, à King's College de Londres, à l'Ecole d'Economie de Londres (London School of Economics) et à Harvard. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : *The Echo of Terror : Ideology and Propaganda in Jihadist Terrorism* (Madrid : Plaza & Valdes, 2009) et *Al Andalus 2.0. The Cyber-jihad against Spain* (Grenade, GESI, 2014). Il a reçu plusieurs récompenses pour son rendement académique et de recherche, tels que le Prix National de la Défense, octroyé par le Ministère de la Défense d'Espagne au titre de meilleure thèse de Doctorat. Ses domaines de recherche comprennent le terrorisme, la communication politique et la cybersécurité.

X. Mme Caroline Vallet

Mme Caroline Vallet, docteure en droit de l'Université de Montréal et de l'Université de Paris XI, diplômée en criminologie, s'intéresse particulièrement aux questions en rapport avec l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le droit et la société, la cybercriminalité, la vie privée dans les environnements électroniques, la protection des mineurs et la sécurité sur le réseau Internet.

Son sujet de thèse portait sur « La protection des mineurs face à la cyberpédopornographie. Étude comparée entre le droit criminel canadien et français » (Prix Minerve, publiée aux Éditions Yvon Blais, 2011).

Mme Vallet, titulaire du CAPA du Barreau de Paris, travaille désormais comme juriste assistante au Parquet général de la Cour d'appel d'Orléans.